



ACADÉMIE DE LIMOGES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Corrèze

Affaire suivie par :
Thierry Lissac
Référént Sûreté départemental
Conseiller de prévention départemental
Tél : 05 87 01 21 03
Mél : thierry.lissac@ac-limoges.fr

DSDEN de la Corrèze
Cité administrative Jean Montalat
BP 314
19 011 Tulle cedex
Site internet : <http://www.ac-limoges.fr/dsden19>

Tulle, le 12 février 2025

L'inspecteur d'académie,
directeur académique des services
de l'Éducation nationale de la Corrèze

à

Madame la directrice, Monsieur le directeur,
S/c de Mesdames les inspectrices et de
Monsieur l'inspecteur de l'Éducation
nationale chargé(e)s de circonscription

Objet : Protection de l'espace scolaire – posture Vigipirate « hiver-printemps 2025 ».

La sécurité de nos élèves et de nos personnels est une priorité absolue. Nous sommes associés comme tous les acteurs nationaux – l'Etat, les collectivités territoriales, les entreprises et les citoyens – à une démarche de vigilance, de prévention et de protection.

La posture Vigipirate « hiver-printemps 2025 », en vigueur à compter du 15 janvier 2025, maintient l'ensemble du territoire national au niveau le plus élevé « urgence attentat »

A cet effet, l'ensemble des mesures Vigipirate concernant les établissements scolaires, activées le 13 octobre 2023, sont donc maintenues. Je vous remercie par ailleurs de bien vouloir mettre à jour le logo Vigipirate de tous les bâtiments. Vous trouverez en pièce jointe les mesures de sécurisation, diffusées en octobre 2023.

Les aspects essentiels à prendre en compte :

- La mise à jour des PPMS,
- La réalisation des exercices dédiés,
- La sensibilisation des élèves, parents et agents aux postures PPMS et aux bonnes pratiques numériques,
- L'utilisation de la plateforme PHAROS pour signaler tout contenu illicite en ligne,
- Le signalement rapide des menaces identifiées avec activation du PPMS si nécessaire.

Les services académiques de la DSDEN (cabinet du DASEN) sont à votre disposition et à votre écoute, merci de signaler tout élément en votre possession au cabinet du DASEN qui transmettra à la cellule ministérielle de veille et d'alerte (la CMVA)

Monsieur Thierry LISSAC, référént sûreté départemental (dont les coordonnées figurent en entête du présent courrier), se tient à votre disposition et à votre écoute pour toute demande d'information, d'explication, de conseil ou de soutien.

Sur ce fond sécuritaire sensible, je sais pouvoir compter sur votre coopération.

Je vous remercie pour votre implication sur ce dossier et vous renouvelle tout mon soutien et celui de mes services.

Franck CUTILLAS